Ruff'News#2

Lettre d'information spéciale reconfinement . Novembre 2020

LE CONTENU

Port du masque obligatoire

Protection des personnes fragiles

L'impact local du confinement

Infos diverses

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN SAVOIE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 03-11-2020

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire et afin de lutter contre la propagation du virus, Pascal BOLOT, Préfet de la Savoie a pris un arrêté rendant obligatoire le port du masque sur l'ensemble du département de la Savoie.

Cette mesure est obligatoire de 6h à 21h pour toute personne de 11 ans et plus se trouvant sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public.

Cette obligation ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munis d'un certificat médical justifiant de cette dérogation, les personnes pratiquant une activité physique et les usagers des deux roues.

Le non-respect de cette obligation est puni d'une amende de 135 euros.

Pour rappel une attestation (papier ou numérique) dûment remplie est indispensable pour tout déplacement.

LE MOT DU MAIRE

La situation est grave. La 2ème vague est sans commune mesure à la 1ère du printemps. J'en appelle à la responsabilité et à la solidarité de tous pour rester vigilants, mais aussi prendre soin de nos aînés et des personnes les plus vulnérables de notre entourage.

Plusieurs dizaines de personnes meurent de la Covid chaque semaine en Savoie. Plus que jamais nous devons respecter le confinement et les consignes sanitaires pour le bien de tous !

LA SITUATION SANITAIRE EN SAVOIE AU 05/11

401
(+ 22 en 24h)
hospitalisations en cours

31
(+ 4 en 24h)
réanimations en cours

171
(+ 9 en 24h)
décès après hospitalisation depuis le début de l'épidémie

soit un taux de décès à 13,4 %

735
Guéris après hospitalisation depuis le début de l'épidémie

Les données françaises du COVID-19 sont issues de Santé publique France

QUAND ON AIME SES PROCHES, ON NE S'APPROCHE PAS TROP !

L'âge est un facteur aggravant face au virus : en France, + de 9 personnes sur 10 décédées de la COVID-19 ont plus de 65 ans

N° national infos Coronavirus Covid-19
0 800 130 000

LA PROTECTION DES PERSONNES FRAGILES

RESTONS MOBILISÉS

Les personnes âgées ou vulnérables sont parmi les plus touchées dans cette crise. Nous devons tous redoubler de vigilance afin de les protéger. Les élus restent mobilisés pour leur apporter leur soutien.

- Un registre est mis en place afin de garder un lien et répondre aux besoins éventuels des personnes à risques (si besoin fiche de signalement annexée à retourner en mairie).
- Des portages de repas et des aides à domiciles peuvent être organisés par le CIAS (tél. : 04 79 35 31 96).
- Le repas de fin d'année des ainés ne pourra pas avoir lieu. La mairie proposera la livraison à domicile d'un repas ou d'un colis de Noël.

N'hésitez pas à signaler également en mairie des personnes qui vous semblent isolées.

Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19. Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entrainer des soins en réanimation, voire un décès :

- Les personnes de plus de 65 ans : même en bonne santé.
- Les personnes atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire.
- Les femmes enceintes au 3ème trimestre de grossesse.

Ces personnes doivent rester prudentes et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

Lorsque vous rendez visite à des personnes fragiles à leur domicile, prenez toutes les précautions nécessaires et renforcez les gestes barrières pour leur protection. Il est également recommandé d'éviter au maximum leur contact avec les enfants, souvent « porteurs asymptomatiques ».

Lorsque vous vous rendez dans un établissement de santé ou médico-social, des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS vous demande de les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.

L'IMPACT DU CONFINEMENT

06/11

Les élus sont particulièrement attentifs à la situation de tous dans cette période et sont attachés à ce que l'activité « normale » puisse reprendre dans les meilleures conditions. Les commerces dits « essentiels » restent ouverts sur la commune et des offres de vente à emporter sont proposées. **Favorisons tous le «consommé local ».**

ILS S'ORGANISENT...

- **Prest'assiette :** Plats à emporter les samedi et dimanche. Commande jusqu'au jeudi. Tel. : 04 79 63 38 09.
- **La Puccia** : Vente à emporter du mardi au samedi midi et soir. Tel. : 07 84 62 60 15.
- **L'Escapade du Pont de la Loi** : Vente à emporter les mercredi, vendredi, samedi et dimanche soir de burgers et pizzas. Contact tél. : 04 79 54 27 19.
- **Les Baronis** : Point Poste, Mondial Relais, FDJ ouverts du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 17h à 21h. Pizzas et lasagnes à emporter midi et soir. Tél. : 04 79 34 58 60.

RASSEMBLEMENT

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE AURA LIEU SANS PUBLIC

ACTIVITÉS

Quelles conséquences pour les rassemblements ?

- Toutes les **activités associatives** sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Seules les réunions d'organes délibérants sont autorisées (exemple : Conseil municipal mais sans public).
- Tous les **rassemblements sur la voie publique** sont interdits.
- Les **sépultures** sont autorisées dans la limite de 30 personnes avec respect des gestes barrières.
- Les **célébrations en mairie** (mariage, baptême civil...) sont possibles dans la limite de 6 personnes.

COMMERCES / ARTISANS

- **Caveau de Chautagne** : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h. Dimanches et fériés de 10h à 12h. Arrêts des dégustations et du circuit de visite.
- **Comptoir de Chautagne** : ouvert aux horaires habituels. Possibilité de drive 2 jours par semaine. Tél. : 04 79 63 04 17.
- **U Express** : ouvert aux horaires habituels.

CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS

- **Mairie** : fermeture du secrétariat au public. Accueil sur RV uniquement. Merci de privilégier les échanges par mail : mairie@ruffieux73.fr. Accueil téléphonique 04 79 54 27 35 aux heures d'ouverture habituelles.
- **Relais Grand Lac** - France Service : accueil sur RV. Tél. : 04 79 63 87 45 et mail : relais.chautagne@grand-lac.fr.
  SIVSC : les services fonctionnent normalement (structure multi-accueil des Lutins, RAM, Centre de Loisirs ...). L'accueil secrétariat se fait sur RV : Tél. : 04 79 54 51 08.
- **Ecoles, cantine et garderie** : toutes fonctionnent normalement.
- **Salle polyvalente** : fermée aux manifestations jusqu'à nouvel ordre.
- **Déchetterie de Praz** : ouverte aux horaires habituels.
- **ALCC** : fermée au public mais maintien de certaines activités autour de la parentalité et contact téléphonique avec les séniors. Tél. : 04 79 54 52 54.

LE RETOUR À L'ÉCOLE

Depuis le 2 novembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Ils sont contraints de porter un masque en classe dès l'âge de 6 ans.

Malgré un contexte difficile tant sur le plan éducatif que par l'actualité sanitaire, Séverine et Edith sont bien présentes et continuent d'apporter à nos petits Ruffiolains, l'enseignement qui leur est nécessaire.

Le Carrousel du Livre

EVADEZ-VOUS PAR LA LECTURE

La bouquinerie de Serrières-en-Chautagne vous propose le service "clic and collect" & "Livraison".
Commandez par internet sur https://lecarrouseldulivre.fr/, puis venez récupérer en boutique le mercredi entre 16h et 18h30 et le Samedi entre 9h et 11h30. Livraison possible le lundi entre 16h et 18h30 et le Jeudi entre 9h et 11h30 si commande supérieure à 10€ et moins de 30Km. Pour plus d'informations : Tél. : 04 79 52 50 29 ou mail : claudeheritier@le-carrousel-du-livre.com.

Tests pratiqués à Chindrieux

Des tests antigéniques sont possibles à Chindrieux sur RV auprès de la Pharmacie, tél. 04 79 54 20 62 pour les personnes entre 18 et 65 ans au regard de certains symptômes.

TousAntiCovid

L'application, lancée par le Gouvernement, vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à accélérer leur prise en charge.

https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid

Lutte contre les violences conjugales

Le contexte sanitaire inédit actuel constitue un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. L'ensemble des dispositifs d'alerte et de secours sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.
Si elles se sentent en danger, les femmes peuvent quitter leur domicile avec leurs enfants à tout moment, et ce sans devoir disposer d'une attestation. Les policiers et les gendarmes ont été formés à ces situations d'urgence.

En cas d'urgence et de danger immédiat, appelez le 17 ou utilisez le 114 par SMS.

Pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violences, appelez le 39 19 : numéro gratuit et anonyme fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

Masques

Quelques masques du Collectif de Chautagne restent disponibles pour les Ruffiolains ayant des difficultés à s'en procurer.
Contact mairie : mairie@ruffieux73.fr